

"Swissness" : l'œuf et la poule : promouvoir la qualité suisse a un prix

Autor(en): **Axelroud Buchmann, Danielle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 2155

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1014269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

agricoles, des Verts et du parti bourgeois démocratique (PBD). L'initiative exige une modification de la Constitution cantonale afin que les surfaces agricoles utiles soient mieux protégées, notamment les terres d'assolement, mais aussi les pâturages attenants à une ferme, les prés, les vignes et les cultures fruitières. Toute mise en zone d'une telle surface devrait être systématiquement compensée par un déclassement d'une surface de même taille.

Le gouvernement bernois a rejeté cette initiative, estimant que l'obligation de compenser devait être limitée aux surfaces d'assolement. En 2016, le parlement cantonal s'est prononcé à l'unanimité en faveur du [contre-projet](#). L'initiative a été retirée et les nouvelles bases légales entreront en vigueur le 1er avril.

Tous les cantons affichent leur volonté de protéger leurs

terres agricoles. Mais cette volonté est à géométrie variable, notamment parmi les cantons romands. On cherche à se créer une marge de manœuvre, permettant d'affecter des terres agricoles à des zones à bâtir et à des constructions, au nom d'un intérêt majeur pour l'économie du canton.

On connaît les projets vaudois (zones industrielles, centres sportifs, logements) dont la réalisation est entrée en conflit avec des terres agricoles ([DP 2059](#)). Le canton de Fribourg s'efforce de mieux définir ses surfaces d'assolement, avec l'objectif de trouver des terrains de compensation pour des implantations industrielles. Quant à Genève, son plan directeur cantonal a été approuvé par le Conseil fédéral, moyennant l'obligation de fournir des garanties – à venir – sur la protection de ses surfaces d'assolement.

On peut s'interroger sur cette

pratique plus ou moins vertueuse des cantons. La Thurgovie est dans la zone d'influence de l'agglomération zurichoise. Ses terres agricoles sont convoitées pour l'urbanisation (zones à bâtir, zones commerciales, etc.). Pourquoi ce canton – à large majorité de droite au parlement et au gouvernement – est-il soucieux de leur protection? L'aménagement y bénéficie d'un large consensus social et politique. Il est encadré par l'une des trois grandes commissions du parlement et le magistrat responsable du dossier exerce en général sa fonction durant plusieurs législatures. On y pratique aussi un partenariat étroit entre le canton et les communes.

Thurgovie fait partie des bons élèves dans [l'étude](#) d'Avenir Suisse sur le monitoring de l'aménagement par les cantons. Autant de conditions qui ne sont pas réunies dans plusieurs cantons, notamment romands.

«Swissness»: l'œuf et la poule

Promouvoir la qualité suisse a un prix

Danielle Axelroud Buchmann - 21 février 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31066>

Ces derniers jours, la presse s'est fait l'écho de la [plaie](#) que représenterait le label [Swissness](#) pour nos entreprises.

Thomy se plaindrait de ne pas pouvoir trouver suffisamment

d'œufs en Suisse pour sa mayonnaise. Ce qui étonne GalloSuisse, la faïtière des producteurs d'œufs. La production suisse serait suffisante – mais évidemment pas au prix des œufs étrangers. Ah! C'est donc une question de

sous.

Effectivement, le *Swissness*, qui vise à promouvoir le *Swiss made* et la qualité suisse, renchérit les produits. Car les matières premières élaborées en Suisse génèrent des coûts

salariaux plus élevés qu'en Pologne. Voici donc une mesure qui renforce les places de travail en Suisse - mais qui fâche les milieux économiques soucieux de rentabilité.

Au cours de la récente campagne référendaire ([DP](#)

[2148a](#)), les partisans de la réforme de l'imposition des entreprises n'ont cessé de proclamer la nécessité de ce projet pour préserver les emplois: «*Une Suisse forte, pour nos emplois!*» Or, qui a eu la curiosité de lire le texte législatif de A jusqu'à Z aura

cherché en vain une disposition qui soutienne de près ou de loin nos places de travail. Mais pour les milieux économiques, l'essentiel était que la diminution de la charge fiscale permette d'augmenter les bénéfices. Pas comme les œufs suisses.

Expresso

Les brèves de DP, publiées dans le Kiosque sur le site

Incohérence populiste

En novembre dernier, le Parlement a réduit de 50 millions les dépenses de personnel pour 2017. A la tête des manieurs de ciseaux, la députation UDC. Les premières victimes de ces coupes? Les départements de la défense et des finances (gardes-frontières) dont cette même députation ne cesse de revendiquer l'accroissement des moyens pour répondre à ses angoisses sécuritaires. [Résultat](#): l'armée ne pourra épuiser son nouveau et coquet budget, faute de personnel. | *Jean-Daniel Delley* - 27.02.2017